



Sequestration objets personnels

Par **calendula**, le **02/03/2011** à **08:12**

Bonjour,

depuis que j'ai quitté mon ex compagnon , il s'est passé 4 ans , pendant lesquels j'ai demandé à celui ci l'autorisation d'aller chercher mes effets personnels .

habitant loin , je devais prendre rendez vous pour une seule fois et il a toujours trouvé une excuse pour que je ne me rende pas à l'appartement que nous occupions .en situation difficile financièrement , je n'avais pas ou peu l'occasion de faire ces démarches .1000 km aller retour pour trouver porte close !!!!

au final, les années passent et maintenant que je suis réinstallée et que je peux matériellement récupérer mes biens il ne donne plus signe de vie .

je lui ai proposé à maintes reprises de louer un camion , et maintenant je lui propose de garder le surplus mais juste de m'envoyer par transporteur mes effets très personnels , (papiers , vidéos familiales etc).

que puis je faire pour le contraindre à m'envoyer mes biens ?

merci de m'éclairer

cordialement

Par **roycet**, le **30/01/2013** à **16:40**

lors de l'heritage de grands parents , absent à l'ouverture du document ,les petits enfants peuvent ils

obtenir le copie du document ?